

# LE DELIGNOIS

VOLUME 2 • N°1 • AVRIL 2009

DOSSIER :  
**ALGUES  
BLEUES**

## DANS CETTE ÉDITION

MOT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

DOSSIER :  
Les algues bleues

NOUVELLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ANNUELLE

ADHÉSION 2009-2010

BABILLARD



ASSOCIATION  
DES PROPRIÉTAIRES  
DU **LAC DELIGNY**  
MANDEVILLE

[WWW.LACDELIGNY.ORG](http://WWW.LACDELIGNY.ORG)

## Le printemps est enfin arrivé !

Cette saison qui nous ramène le doux temps, le bourgeonnement des arbres, la floraison des plantes, le réveil des animaux hibernants et le retour de certains animaux migrateurs.

Tout est en place pour nous offrir le plaisir de sortir dehors, de profiter de notre environnement, de se remettre en forme par de bonnes habitudes de vie et d'écologie. Avec le contexte de crise financière, nous sentons que de nouvelles habitudes doivent prendre place dans notre quotidien. Il y a, particulièrement cette année, un goût de changement qui flotte dans l'air, une volonté de faire autrement et les nouveaux dirigeants américains nous influencent à voir une façon différente d'agir. Ils nous inspirent ; le changement passe par nous car nous sommes indissociablement liés et issus de notre environnement !

Qu'en est-il pour nous au lac Deligny ? Si nous sommes privilégiés d'être au cœur d'une nature généreuse, d'un air de qualité et de partager paisiblement et en harmonie avec la communauté, nous devons tous nous sentir concernés par la préservation de nos acquis. Chacun apporte sa contribution pour l'amélioration de notre qualité de vie de manière durable ainsi que des écosystèmes, dont nous faisons partie intégrante.

C'est pourquoi, pour nous le travail se continue et, nous avons fait la demande d'une nouvelle subvention pour un emploi étudiant cet été. Nous sommes confiants dans l'obtention de celle-ci et nous réembaucherons Simon Armstrong pour approfondir son travail com-

mencé l'an dernier et documenter la flore et la faune du lac et de ses tributaires.

Nous vous présentons dans ce numéro, un dossier sur les algues bleues. Si on souhaite éviter de voir apparaître des algues bleues au lac Deligny, il faut mettre en pratique ces quelques conseils qui éviteront l'apport en phosphore responsable de l'apparition (bloom) d'algues bleues en trop grande quantité.

## Sentons-nous concernés !

Nous souhaitons ardemment votre présence à l'**Assemblée générale annuelle qui aura lieu le dimanche 14 juin**, à la salle municipale, de 8h30 à 12h00. Nous vous attendons en grand nombre car l'association existe par votre volonté et nous, au conseil d'administration, sommes vos porte-parole. Votre encouragement et appui sont nécessaires !

Soyez assurés que nous désirons apporter une créativité dans notre approche pour que notre association soit des plus dynamique, axée sur des pistes de solutions originales et ainsi, faire en sorte que nos membres et partenaires, soient fiers d'y être associés.

Bonne lecture.

Visitez notre site Internet renouvelé au **[www.lacdeligny.org](http://www.lacdeligny.org)** et faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

**Tous ensemble,  
c'est beaucoup mieux !**



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE  
RÉSOLUTION #64-02-2009

### RÉSOLUTION D'APPUI

Attendu que la municipalité de Mandeville accorde une priorité à l'environnement sur l'ensemble de son territoire;

Attendu que la municipalité de Mandeville a adopté en 2008, un règlement visant la renaturalisation et la protection des rives afin de prévenir l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau et l'adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la protection des rives et du littoral;

Attendu que l'Association des propriétaires du lac Deligny a embauché un étudiant l'an passé par le biais du programme Emploi-Été Canada pour sensibiliser les riverains à l'importance de modifier certaines habitudes face à la rive et au lac;

Attendu que cette initiative a remporté un vif succès de part et d'autre;

Attendu que la divulgation et la vulgarisation des informations amènent les riverains graduellement à améliorer leur qualité de vie;

Par conséquent,  
Il est proposé par M. Jean-Claude Charpentier  
Appuyé par M. Denis Prescott  
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité de Mandeville appui le Comité des citoyens du lac Mandeville, l'Association des propriétaires du lac Deligny, l'Association des propriétaires du bassin versant du lac Long, le Comité des citoyens du lac Hénault inc. et de l'Association des propriétaires du lac Ste-Rose dans leur demande de subvention pour un emploi étudiant dans le cadre du programme Emploi-Été Canada pour chacune des associations ou comités. Cette subvention permettra aux associations de bénéficier d'un étudiant durant l'été 2009 afin d'aider les citoyens à prendre conscience de l'importance d'adopter de nouvelles habitudes afin de protéger le lac.

En plus, la municipalité de Mandeville va accorder une aide financière de 500.00\$ à chacune des associations et comités afin de leur venir en aide à payer l'étudiant (éco-conseiller). La municipalité de Mandeville paiera au besoin une personne ressource d'une firme spécialisée dans le domaine afin de donner un support à l'éco-conseiller. Ce projet est innovateur et mérite tout le support possible pour atteindre les buts recherchés.

Une copie de cette résolution sera envoyée au député de Berthier-Maskinongé M. Guy André et aux présidents des comités et associations.

# DOSSIER : LES ALGUES BLEUES

par Normand Gariépy

Depuis quelques années beaucoup de choses ont été dites et écrites sur les algues bleues. Afin de mieux vous informer, et par conséquent, mieux faire comprendre le phénomène, voici un texte de vulgarisation.

Les algues bleu-vert (cyanobactéries) sont des micro-organismes aquatiques qui sont généralement présents dans tous les plans d'eau du Québec. Elles se multiplient principalement en été, dans des eaux riches en matières nutritives, notamment le phosphore. Lorsqu'elles sont très abondantes, elles forment des « fleurs d'eau » (bloom), ou même de l'écume, visibles sur une partie ou sur l'ensemble d'un plan d'eau. L'eau peut prendre une apparence de peinture verte ou d'une soupe au brocoli ou aux pois.

Certaines algues bleu-vert sécrètent des toxines qui peuvent provoquer des effets, le plus souvent mineurs, sur la santé. Ainsi, un contact direct et prolongé avec une fleur d'eau d'algues bleu-vert lors d'activités aquatiques ou nautiques peut entraîner une irritation de la peau, du nez, de la gorge ou des yeux. Par ailleurs, le fait d'avaler de l'eau contenant des algues bleu-vert peut être également la cause de symptômes mineurs qui sont généralement d'ordre gastro-intestinal (diarrhée, nausées, vomissements). L'ingestion d'une quantité importante de toxines peut quant à elle entraîner des effets plus graves au niveau du foie et du système nerveux. Cependant, ces événements graves ne se sont jamais produits chez des humains au Québec et au Canada, mais des mortalités animales ont été rapportées. Les jeunes enfants risquent davantage de développer des problèmes de santé. En effet, les plus grandes quantités d'algues bleu-vert et de toxines

se retrouvent souvent en bordure des milieux aquatiques affectés, soit aux endroits où les enfants s'amuse. Ainsi, ils sont plus susceptibles d'ingérer accidentellement de l'eau lors de la pratique d'activités aquatiques ou nautiques.

L'eau provenant d'un lac, d'une rivière ou d'un ruisseau ne devrait jamais être consommée sans traitement préalable. Si vous apercevez une fleur d'eau d'algues bleu-vert à proximité de votre prise d'eau et que votre système d'alimentation n'est pas muni d'un appareil de traitement efficace contre les algues bleu-vert et les toxines, il est recommandé d'éviter d'utiliser l'eau pour boire, préparer des breuvages ou des glaçons et préparer ou cuire les aliments. Faire bouillir l'eau n'est pas efficace pour éliminer les toxines. Vous pouvez utiliser cette eau pour l'hygiène personnelle, le lavage du linge et les autres usages domestiques courants sauf si l'eau présente une couleur ou une odeur inhabituelle. Si votre eau provient d'un puits ou d'un réseau d'aqueduc, à moins d'avis contraire, vous pouvez continuer à utiliser votre eau normalement.

Un plan d'eau peut être partiellement ou totalement affecté par des fleurs d'eau d'algues bleu-vert. Évitez la pratique d'activités aquatiques ou nautiques pouvant occasionner un contact prolongé avec la fleur d'eau telle que la baignade, le ski nautique, la planche à voile, la plongée et le kayak. Vous pourrez à nouveau pratiquer vos activités aquatiques ou nautiques 24 heures après la disparition des fleurs d'eau des zones récemment affectées. Vous pouvez vous baigner et pratiquer vos activités aquatiques ou nautiques normalement pour les secteurs non affectés du plan d'eau.



En résumé, si on souhaite éviter de voir apparaître des algues bleues au lac Deligny, il faut mettre en pratique ces quelques conseils qui éviteront l'apport en phosphore responsable de l'apparition (bloom) d'algues bleues en trop grande quantité :

- Utilisez des savons et détergents sans phosphate;
- Évitez le gaspillage en réduisant vos brassées et le détergent utilisé;
- Assurez-vous de la conformité et de l'efficacité des installations septiques;
- Vidangez de façon régulière les fosses septiques;
- Ne jetez jamais dans la toilette ou dans l'évier un produit portant une étiquette « danger »;
- Évitez de se servir de la toilette ou de l'évier pour se débarrasser des restes de repas;
- Compostez vos restes de repas et vos végétaux;
- N'utilisez jamais de fertilisants pour la pelouse;
- Plantez arbres et arbustes en bordure du lac afin de maintenir une bande riveraine protectrice;
- Protégez la bande riveraine en bordure du lac si possible sur cinq et même dix mètres;
- Plantez généreusement et protégez arbres et arbustes sur votre propriété;
- Évitez d'arracher la végétation en bordure du lac;
- Aménagez un sentier d'accès au lac de façon sinueuse afin d'éviter l'apport de nutriments par la pluie;
- Récupérez votre eau de pluie afin d'arroser votre potager et vos plantes à fleurs;
- À l'automne, récupérez feuilles et végétaux pour le compostage.

En terminant, votre association désire apporter une attention particulière à la présence possible d'algues bleues au lac Deligny. Soyons vigilants !

Pour ce faire, si vous pensez avoir observé la présence d'algues bleues (bloom), nous vous demandons de communiquer auprès du président, Michel Dupont-Hébert au numéro de téléphone 450 835-7806 afin de

nous permettre de procéder rapidement à une prise d'échantillon s'il y a lieu.

Ce suivi de votre part est essentiel afin d'identifier les secteurs possibles du lac Deligny affectés par un apport trop grand de phosphore. Nous comptons sur vous tous et je me permets de vous adresser nos meilleurs vœux pour une agréable et excellente saison estivale 2009.

Source : <http://www.msss.gouv.qc.ca>



# NOUVELLES

## DISTRIBUTION D'ARBRES

Une distribution gratuite d'arbres sera effectuée en juin 2009 offerts par l'Association forestière de Lanaudière.

Nous communiquerons avec vous ultérieurement.

## REFONTE DU SITE INTERNET WWW.LACDELIGNY.ORG

C'est avec plaisir que nous vous proposons la refonte de notre site Internet conçu pour une navigation plus conviviale.

Vous y trouverez toujours des informations pertinentes sur différents sujets

## EMPLOI ÉTUDIANT 2009

Une demande de subvention à Ressources Humaines Canada a été faite pour réembaucher Simon Armstrong dans le cadre d'un emploi étudiant à l'été 2009, et ce, pour une période de 12 semaines.

Le projet de cette année nous permettra de compléter ce qui a été amorcé l'an dernier, d'analyser la qualité des eaux des tributaires du lac et d'en évaluer la faune piscicole et batracienne.

environnementaux, des nouvelles de votre association, des sondages, des rencontres ou différents événements que nous vous proposons.

Bonne visite.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 14 JUIN 2009

Votre conseil d'administration se prépare activement pour cette occasion et est impatient de vous revoir le 14 juin prochain à la salle municipale de Mandeville. L'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle ainsi que l'ordre du jour sont joints au présent bulletin.

Nous vous accueillons dès 8h30 avec café, jus et brioches. En première partie de cette rencontre, Simon Armstrong présentera le résultat de son travail de l'été 2008 et le projet de cet été.

Venez nous rencontrer, saluer vos voisins, qui comme vous ont à cœur la santé du lac et la qualité de l'environnement. Venez nombreux, venez nous signifier votre encouragement. Prix de présence et autres surprises !

## ADHÉSION 2009-2010

Cette assemblée générale annuelle marquera notre deuxième anniversaire et ainsi la fin de votre adhésion 2008-2009. Voilà venu le temps de renouveler votre adhésion comme membre de l'Association des propriétaires du lac Deligny. Pour l'année qui vient, dépassons les 82 membres inscrits !

Être membre de l'association, en plus de démontrer votre volonté de préserver la qualité de notre milieu de vie, vous permet d'assister aux réunions d'information, de participer aux discussions et aux décisions, d'avoir droit de vote à l'assemblée générale annuelle ainsi que de participer aux différentes activités organisées par votre association. Le coût est toujours de 25 \$ par année par personne, pour un maximum de deux personnes par résidence.

Vous êtes invités à compléter et apporter le présent coupon d'adhésion avec votre chèque ou argent comptant à notre assemblée générale. Nous avons prévu une logistique pour favoriser le renouvellement.

Posez un geste pour l'environnement, un geste pour les générations futures !

## Adhésion 2009-2010

Nom 1 : \_\_\_\_\_

Nom 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Chèque  Comptant  Montant total



### Bienvenue sur notre site

À vous, qui nous visitez, bienvenue sur le site de l'Association des propriétaires du lac Deligny, situé dans la municipalité de Mandeville, au cœur de Lanaudière. Notre association fut formée officiellement le 10 juin 2007. Nous remercions bien sincèrement les nombreuses personnes présentes de leur intérêt et leur enthousiasme à se regrouper pour maintenir la qualité de vie de notre environnement.

Ce site sera étoffé graduellement au fur et à mesure des événements. Nous vous invitons à parcourir les différents liens du site et à nous joindre où nous nous ferons un plaisir de répondre à vos interrogations.

Bonne visite !

### Dernières nouvelles

**Refonte du site de l'Association**  
16 février 2009  
C'est avec plaisir que nous vous proposons la refonte de notre site Internet, conçu pour...

**Assemblée Générale Annuelle 2009**  
12 février 2009  
Pour nous, au conseil d'administration, c'est déjà le temps de penser à l'Assemblée générale annuelle...

**Événement arbustes 2009**  
12 février 2009  
Cette année encore, votre association vous offre la possibilité de commander des arbustes à un...

### \* À noter...

mai Aucun événement

### À télécharger...

PDF Guide d'identification des Beurs d'eau de

Lire toutes les nouvelles

# BABILLARD

## UN MERCI SPECIAL À NOS PARTENAIRES

- M. Guy André,  
Député de Berthier-Maskinongé
- Municipalité de Mandeville
- Gingras, Moïse Assurances
- Marché Bonichoix Gloria  
& José Desrochers Inc.
- Marché Métro Bourgeault
- Quincaillerie Piette Inc.
- Ti-Bonhomme Excavation Inc.
- Caisse populaire de Brandon
- Studio du lac
- Pharmacie Champoux,  
Gagnon, Plante
- JMP Équipements
- Imprimerie Gibraltar Inc.
- Prodsac Networking

Et ... il ne manque que vous ...  
Vous voulez faire votre part au développement de l'association ! Vous êtes propriétaire d'une entreprise et résidez au lac Deligny en saison ou à l'année, alors communiquez avec nous au 450 835-7806 ou sur notre site web et, pour une somme modique, nous placerons une publicité de votre entreprise sur notre site Internet au [www.lacdeligny.org](http://www.lacdeligny.org) qui est visité plus de cent fois par mois, selon nos statistiques. De plus, nous vous offrons une visibilité dans le Delignois.

**Venez joindre les rangs  
de nos partenaires !  
Nous avons besoin de vous !**

## Internet haute vitesse Suivi

**Nous y sommes presque !**

Il nous manque quelques noms pour que le fournisseur soit en mesure de nous brancher haute vitesse !

Avis aux intéressés !

Contactez M. Ghislain Charpentier  
au 450 835 1402.

## TRUCS ET ASTUCES

N°  
007

Pour les avoir de nouveau comme neufs, faites chauffer du vinaigre blanc, versez-le sur les robinets et grattez avec une spatule en bois (pas d'objet métallique style couteau, surtout si les robinets sont en inox). Rincez et essuyez.

**Le petit plus :** frottez-les avec un vieux bas en nylon, ils seront de nouveau brillants !

Source : ecotruc.com

## VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Dignard  
Michel Dupont-Hébert

Normand Gariépy  
Ghislaine Hotte  
Monique Levesque

Éric Millmore  
Nancy Rodrigue



Recycled  
Supporting responsible use  
of forest resources  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert no. SW-COC-2081  
© 1996 Forest Stewardship Council

